



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE PUBLIQUE ORDINAIRE DU MERCREDI 20 MAI 2026

OBJET : BUDGET ANNEXE DE LA RÉGIE CULTURELLE AUTONOME DE LA VILLE DE BRIGNAIS (RCAVB)
Budget supplémentaire 2026

N°2026_065

Date d'affichage de la liste des délibérations : **26 mai 2026**

Date de transmission en Préfecture : **26 mai 2026**

Date de mise en ligne : **26 mai 2026**

Date de la convocation du Conseil municipal : **12 mai 2026**

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : **33**

Président de séance : **Serge BÉRARD**

Secrétaire de séance : **Laurence BEUGRAS**

Membres présents à la séance :

Serge BÉRARD - Anne-Claire ROUANET - Sébastien FRANÇOIS - Valérie GRILLON - Claude MARCOLET - Agnès BÉRAL - Lionel CATRAIN - Laurence BEUGRAS - Christophe REBOUL - Agnès SÉNÉCLAUZE - Solange VENDITTELLI - Béatrice DHENNIN - Jean PETIT - Jean-Michel RIVIER - Christophe GALLAY - Laurent MACON - Anne-Sixtine DE SAINT-GEORGE - Franck COLLAS - Nadine CARRION - Christelle RIVAT - Cynthia CHABERT - Carole COGNARD - Marie DELAHAYE - Xavier FRANCO - Omar KLAÏ - Yeabsera RAVET - Christiane CONSTANT - Didier DUBOIS - Odile MIRGUET

Membres absents, excusés ayant donné pouvoir :

Bruno THUET (à Agnès BÉRAL) - Olivier CAPEL (à Xavier FRANCO) - Anne JUSTIN (à Lionel CATRAIN) - Erwan LE SAUX (à Marie DELAHAYE)



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE PUBLIQUE ORDINAIRE DU MERCREDI 20 MAI 2026

Le budget supplémentaire de l'exercice 2026, joint en annexe et soumis au vote du Conseil municipal s'élève à :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	89 505.54 €	12 303.35 €
Recettes	89 505.54 €	12 303.35 €

Les objectifs de cette délibération budgétaire sont les suivants :

En section de fonctionnement :

- Formaliser l'affectation du résultat 2025
- Ajouter des crédits supplémentaires dans le cadre du développement des activités culturelles avec notamment un projet « Cirque intercommunal » ainsi que les frais relatifs à cet évènement (locations de matériel, gardiennage, régie son et lumière, communication...) à hauteur de 50 000 € et inscrire 48 000 € en recettes (subventions État, Région, Département, autres communes ; billetterie, mécénat)
- Ajouter la somme de 3 000 € pour l'acquisition de petits équipements pour la finition des installations de la salle de spectacle
- Ajouter la somme de 5 000 € pour l'achat de représentations de spectacle complémentaires (une cession à destination des scolaires et une tout public)
- Ajouter la somme de 100 € pour un abonnement à un logiciel de créations visuelles
- Procéder à la modification de l'imputation budgétaire de la subvention de la Ville (348 500 €) initialement prévue au chapitre 74 « Dotations et participations », afin de la transférer au chapitre 75 « Autres produits de gestion courante », conformément à la nomenclature M57

L'équilibre de la section de fonctionnement se fait par l'inscription de 31 405.54 € au chapitre 012 afin de permettre la réorganisation du service en l'absence d'un agent.

En section d'investissement :

- En recettes :
 - Formaliser l'excédent d'investissement reporté au compte 001 soit 12 303.35 €
- En dépenses :
 - Prévoir l'intégration d'une enveloppe de 12 303.35 € pour l'achat de mobiliers divers

La commission n°3 « Transition écologique, urbanisme, aménagement et finances » a vu le dossier le 12 mai 2026

LE CONSEIL MUNICIPAL

L'exposé de Monsieur le Maire entendu

Par 32 voix pour, 1 voix contre, 0 abstentions, 0 non-participations, délibère pour

- ADOPTER le budget supplémentaire du budget annexe de la Régie Culturelle Autonome de la Ville de Brignais (RCAVB) pour l'exercice 2026 tel que présenté en séance et joint en annexe

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ, les jours, mois et an susdits.

Le secrétaire

Laurence BEUGRAS

Pour copie conforme

Le Maire

Serge BÉRARD

